

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)  
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté  
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :  
4 mois 3 mois 6 mois 1 an  
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux Ha 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité  
Rue de Romont, 2  
FRIBOURG  
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :  
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre  
Suisse . . . . . 10 » de hauteur  
Etranger . . . . . 12 » sur une  
Réclame . . . . . 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

## Nouvelles du jour

### La détente sino-japonaise à Genève. La réforme électorale au parlement français. Les républicains irlandais et les travaillistes.

On a appris, hier après midi, lundi, que à Changhaï, l'amiral britannique Kelly avait pris l'initiative de négociations sino-japonaises, à l'effet d'amener une suspension des hostilités : ces négociations, qui dureraient depuis dimanche, paraissent devoir aboutir.

A Genève, le Conseil de la Société des nations s'est aussitôt réuni, sous la présidence de M. Paul-Boncour. Sir John Simon a fait connaître à l'assemblée les renseignements qu'il avait reçus de son gouvernement, faisant remarquer que, déjà, le principe du retrait simultané des forces en présence avait été accepté. Puis, M. Paul-Boncour a donné connaissance d'une proposition de convocation d'une conférence, qui aurait lieu immédiatement à Changhaï et qui réunirait, avec les délégués chinois et japonais, des représentants des puissances intéressées. Les bases de discussion seraient les suivantes :

Le Japon n'a ni visées politiques ou territoriales ni l'intention d'établir une concession japonaise à Changhaï ou de favoriser d'une autre manière les intérêts exclusifs des Japonais.

La Chine participe à la conférence, étant entendu que la sécurité et l'intégrité de la concession internationale et de la concession française seront maintenues, en vertu d'accords qui garantiront contre tout danger ces zones et leurs résidents.

Cette proposition vise à rétablir immédiatement la paix dans la région de Changhaï sans préjudice de l'attitude antérieurement prise par la Ligue de Genève ou les puissances quelconques vis-à-vis des affaires sino-japonaises.

Ce projet de résolution a reçu l'appui des délégués italiens, anglais, français, allemands et espagnols. Le représentant chinois, M. Yen, a également appuyé la proposition, du fait que les conditions de l'arrangement intervenu à Changhaï sont considérées par le gouvernement chinois comme acceptables.

M. Sato, délégué japonais, a accepté le plan proposé sous réserve de l'approbation de son gouvernement.

Enfin, M. Wilson, ministre des Etats-Unis à Berne, a informé le secrétariat de la Société des nations que le gouvernement américain s'associe à l'effort fait par le Conseil pour rétablir la paix en Extrême-Orient et qu'il était prêt à prendre part à la conférence projetée.

Cette séance du Conseil de la Société des nations a donné une impression de détente et d'espoir. On attend pour demain, mercredi, les réponses des gouvernements de Nankin et de Tokio aux propositions faites par M. Paul-Boncour ; les paroles qu'ont prononcées hier MM. Yen et Sato permettent d'espérer qu'elles seront favorables.

On a particulièrement noté l'attitude conciliante de M. Yen qui, en parlant du rembarquement des troupes japonaises, a concédé que la retraite des effectifs nippons pourrait s'effectuer en deux étapes.

D'autre part, on accorde une grande importance au fait que, pour la première fois, les Etats-Unis s'associent à une mesure prise par le Conseil de la Société des nations.

Malheureusement, l'ardeur belliqueuse des Japonais et des Chinois ne paraît pas encore lassée. Hier, les combats se sont poursuivis comme devant, aux environs de Changhaï, notamment au nord, à Chapéi ; et on annonce pour aujourd'hui de nouveaux bombardements.

Nous avons annoncé samedi que le Sénat français avait définitivement enterré par 193 voix, sans opposition, le projet de réforme électorale de M. Mandel (suppression du second tour de scrutin), ainsi que tous les accessoires dont ce projet avait été

agrémenté : vote et éligibilité des femmes, vote obligatoire, etc.

La séance du Sénat qui a vu le succès, prévu d'ailleurs, de l'offensive de la Haute Assemblée a été caractérisée par un long discours du sénateur Henry Chéron, célèbre par ses démentis burlesques avec l'irascible M. Snowden.

M. Chéron a fait, une heure durant, l'apologie du second tour. Cette apologie du second tour prend toute sa saveur quand on sait que, en 1919, M. Henry Chéron, lui-même, plaidait devant la commission du suffrage universel du Sénat pour la suppression, précisément, de ce second tour. On peut mettre ce revirement magistral et presque inquiétant dans la collection où figurent déjà ceux de certains socialistes et radicaux-socialistes en renom, MM. Bracke, Herriot et Daladier, notamment.

Le comité directeur des groupes de la majorité de la Chambre française a étudié, hier après midi, lundi, le problème électoral laissé en suspens du fait de la décision du Sénat.

Les membres du comité en question se sont montrés d'avis divergents. Les uns sont d'avis de transiger avec le Sénat et de renoncer au tour unique à condition que la Haute Assemblée accepte le vote féminin et le vote obligatoire, même si ces réformes ne devaient pas être réalisées pour les élections prochaines.

Les autres, et notamment M. Mandel, se sont élevés contre un compromis qui n'entrerait en vigueur que dans quatre ans, et ils ont demandé qu'on maintint intégralement la réforme votée par la Chambre : suppression du second tour, vote et éligibilité des femmes, vote obligatoire.

Le comité n'a finalement pris aucune décision. Mais on conçoit que, si, une fois le budget voté, l'opinion de M. Mandel prévalait, un conflit éclaterait entre la Chambre et le Sénat, conflit qui pourrait être très grave et dont on ne peut entrevoir l'issue.

Il paraît qu'on a trop compté, à Londres, sur les incompatibilités qui devaient, disait-on, empêcher la coalition des républicains de M. de Valera avec les membres du Labour Party irlandais.

Les représentants du parti travailliste d'Irlande viennent, en effet, de se réunir à Dublin pour décider de leur attitude au cours de la session de la nouvelle Chambre irlandaise, c'est-à-dire, en fait, pour fixer leur position à l'égard d'un éventuel cabinet Valera.

Certes, ils ont déclaré qu'ils entendaient maintenir l'indépendance de leur parti et qu'ils ne concluraient aucune alliance politique avec un autre groupe politique. Mais ils sont prêts à soutenir toutes les mesures qu'ils trouveraient conformes au programme travailliste.

D'autre part, il paraît que le Labour Party irlandais est, contrairement à ce qu'on disait, partisan de l'abolition du serment d'allégeance au roi. On ajoute que ce parti préconise, en ce qui concerne l'annuité d'indemnité foncière de 3 millions de livres qui est versée à la Grande-Bretagne, des négociations amicales avec le gouvernement anglais. Enfin, les socialistes irlandais sont d'accord avec le parti de M. de Valera pour abroger la loi dite « de sécurité nationale » que le gouvernement de M. Cosgrave a fait voter au mois d'octobre dernier. Socialistes et républicains déclarent que cette loi d'exception est contraire aux garanties constitutionnelles de la liberté.

Des obstacles qui s'opposaient à l'entente républicaine-travailliste que nous avons signalés naguère, il ne resterait plus guère, ainsi, que la question assez secondaire de la suppression du poste de gouverneur général du Dominion d'Irlande.

## Questions militaires

### La menace de l'aviation soviétique

Lorsqu'on étudie, dans le cadre de l'armée, l'organisation de la Russie rouge, ses préparatifs, ses manœuvres, l'instruction qu'elle donne de manière suivie et intensive à ses troupes de terre, de mer et des airs, on en vient infailliblement à cette conclusion : loin d'avoir une armée défensive, la Russie soviétique a le type parfait de l'armée offensive.

Certaines questions, il est vrai, ne sont pas encore au point, mais le gouvernement de Moscou travaille ferme à leur solution rapide.

L'organisation, comme toute récente, de la navigation aérienne en Russie a demandé au pays un effort considérable. Cet effort a été donné en tirant du pays toutes les ressources possibles, en créant des associations puissantes de propagande, en liant le problème aérien au problème chimique, surtout, en captivant la masse.

Rien n'a été négligé pour l'essor de la puissance aéronautique, pour la formation de pilotes nombreux et d'un personnel volant apte, pour la construction d'un matériel moderne, pour la création de bases d'aviation, d'aérodromes d'entraînement, de champs de manœuvres, d'usines bien outillées, d'instituts d'instruction et de perfectionnements.

Tels sont les faits.

A l'heure actuelle, l'aviation soviétique intensifie son travail dans de multiples directions : instruction des cadres, amélioration de la technique, etc. C'est ainsi qu'il se trouve, dans l'aviation rouge, beaucoup d'officiers subalternes et même supérieurs qui ne possèdent pas le degré d'enseignement voulu. Depuis le début de 1931, le gouvernement a organisé des cours spéciaux « à titre d'essai » pour combler ces lacunes. Tout le personnel de commandement moyen a été réuni en un groupe où sont incorporés des « travailleurs politiques », des techniciens aéronautiques, des radiotélégraphistes, des comptables, des adjoints, etc. C'est en somme un cours de perfectionnement général. Enfin, au début de cet hiver, l'Union soviétique a créé de nouveaux groupes d'études, pour le personnel de commandement du tir aérien, des techniciens d'usines, etc.

En outre, dans le domaine pratique, les cours de perfectionnement de l'Académie militaire aérienne Goukovski présentent un plan tout à fait nouveau. Auparavant, la direction des forces aériennes désignait pour ces cours les candidats du personnel du commandement des régiments actifs de la flotte aérienne. En 1931, en vue de perfectionner le personnel, surtout d'améliorer la préparation militaire, il a été décidé d'appeler à ces cours un très grand nombre de candidats. Cet enseignement comprend une instruction très serrée du bombardement, de la reconnaissance, de l'attaque aérienne d'objectifs ennemis, du combat et de la chasse. Les programmes prêtent une attention spéciale aux cours pratiques : ceux-ci sont divisés en sections active, maritime, technique. Le personnel de l'état-major procède à l'instruction.

Enfin, cet hiver, de nouveaux cadres de professeurs pour les écoles de guerre des forces aériennes bolchévistes ont été créés, car l'Union soviétique manquait à cet égard de « spécialistes ». La section pédagogique attachée à l'Académie militaire aérienne a donné à onze commandants le titre de « pédagogues ». Les écoles de l'aviation militaire ont ainsi reçu des éléments nouveaux et « dressés » selon les méthodes modernes. Les diplômés ont été affectés comme instructeurs de tactique dans les écoles aéronautiques. Selon *L'Etoile rouge*, « cette nouvelle promotion sera un utile supplément à l'œuvre créatrice des forces aériennes ». Toute l'instruction des élèves a été basée sur un travail pratique. Les auditeurs reçoivent de bonnes méthodes, but principal de l'enseignement. Ce sont des officiers ayant fait un stage important de commandement, ainsi qu'un service aérien.

Ces quelques renseignements dévoilent nettement la ferme volonté de l'Union soviétique de doter son aviation de guerre de cadres de valeur. C'est avant tout l'instituteur et le *Feldwebel* qui avaient été, avant 1914, les artisans de la puissance militaire de l'Allemagne. La Russie rouge suit cet exemple, en s'assurant, d'autre part, que tous les chefs font partie comme membres actifs du parti communiste, puisque tous les « officiers » rouges reçoivent, en outre, dans n'importe quelle arme, une instruction « politique » approfondie.

Ajoutons que la direction de l'aviation russe vient de publier de nouveaux programmes sur le tir aérien, nouvel exemple du travail méthodique poursuivi par l'état-major de Moscou. Jusqu'à maintenant, il n'y avait pas encore de « programme unifié » pour les tirs aériens. C'est donc un nouveau progrès très sensible : grâce à cette publication, la préparation des régiments pour l'organisation et l'exécution des

tirs présente un système absolument au point.

En définitive, ce qu'il faut à l'armée rouge, qui dispose de réserves d'hommes extraordinaires, ce sont des chefs de valeur et du matériel. Les premiers se forment actuellement en détachements nombreux ; quant au second, il existe déjà et se multiplie chaque jour dans les fabriques.

Dans le domaine des réalisations pratiques, l'aviation soviétique a déjà obtenu des résultats qu'il ne faut pas méconnaître : l'Osoaviakhim, l'Institut central aéro-hydrodynamique, de multiples groupes, associations, sociétés, travaillent sous le contrôle de Moscou au développement de la flotte aérienne de guerre. D'après la publication anglaise *All the world's Aircraft*, l'aviation de guerre soviétique, placée sous les ordres du commissaire de l'armée, disposait au début de 1931 de plus de 1000 appareils, non compris les avions affectés à l'entraînement et à l'écolage ; selon les affirmations de la presse soviétique, ce n'est là qu'un début. Ernest Nef.

### Conférence de M. Musy à Genève

Hier soir lundi, à Genève, devant une foule de 2000 personnes qui remplissait la Victoria-Hall jusque dans ses recoins, M. Musy, conseiller fédéral, a parlé de la Suisse dans la crise actuelle. Cette conférence était placée sous le patronage de la Chambre de commerce, de la Chambre d'agriculture, de la Société des arts et de l'Institut national genevois. Le Conseil d'Etat y assistait au complet.

M. Musy a été présenté par M. Picot, conseiller d'Etat, chef du Département genevois des finances.

Le discours de M. Musy, consacré au sujet : « Inflation ou déflation », exposé dans la *Liberté* ces jours derniers, a été très applaudi.

Le *Courrier* commente en ces termes le discours de M. Musy :

« M. Musy aura pu constater, par l'accueil qui lui a été fait, combien son prestige personnel était grand chez nous. Le sujet de sa conférence répondait, certes, aux préoccupations de tous les citoyens anxieux de l'avenir de leur patrie. Mais un autre orateur que M. Musy ne pouvait s'attendre aux témoignages spontanés de confiance et à l'enthousiasme de cette foule accourue lundi au Victoria-Hall. »

La Suisse écrit :

« Sévère message ! Mais M. Musy l'a dit, l'a proclamé, ce qui fait l'homme d'Etat, c'est le caractère, c'est aussi le courage de voir et de dire la vérité, de ne pas redouter des impopularités, d'ailleurs apparentes et passagères, lorsqu'il s'agit de faire son devoir au service du pays tout entier. »

« La leçon qui se dégageait de la mâle énergie de M. Musy, elle éclatait à tous. Savoir où l'on va, vouloir y aller : doctrine et action. Et M. Musy, énonçant l'une, ordonnant l'autre, les rendait sensibles à chacun par les prestiges d'une éloquence conquérante. »

« C'est une dure consigne que M. Musy donne au peuple suisse, mais, s'il veut vivre, il n'a qu'à l'accepter. Qu'on lise et relise ce discours, et qu'on le commente et le discute. L'œuvre qu'il préconise est telle qu'elle ne saurait être accomplie qu'avec une unanime bonne volonté. Bien des résistances, donc, seront à vaincre : le sacrifice a beau être réclamé à tous, chacun se trouve toujours des raisons de penser que plutôt qu'à lui c'est au voisin à le faire. Il faut en finir avec ces arguties : l'œuvre veut un effort un. »

### Le centenaire de Washington

Le 22 février, le président de la Confédération avait adressé le télégramme suivant au président des Etats-Unis d'Amérique :

« A l'occasion du bicentenaire de la naissance de George Washington, le Conseil fédéral se fait le fidèle interprète du peuple suisse en rendant hommage à la mémoire immortelle du premier président des Etats-Unis et en formant des vœux chaleureux pour votre bonheur personnel et la prospérité de la République amie. »

M. Hoover vient de répondre à M. Moita ce qui suit :

« Profondément touché du généreux hommage que vous avez adressé à la mémoire de Washington, je serais très reconnaissant à Votre Excellence si elle voulait bien accepter et transmettre en retour au Conseil fédéral et au peuple suisse l'expression des salutations cordiales du peuple américain, ainsi que les miennes. »

### Nouvelles religieuses

#### Mgr Besson en audience pontificale

Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a été reçu par Pie XI en audience particulière de congé.

### Un nouveau projet d'assurance populaire

Un directeur de la Société de l'Aluminium, à Neuhausen (Schaffhouse), M. Steck, « encouragé, comme il dit, par les bonnes expériences faites dans cette grande entreprise industrielle avec le système des carnets d'épargne pour la vieillesse », vient de publier un projet d'assurance pour les vieillards, les veuves et les orphelins.

L'assurance serait volontaire. Toute personne demeurant en Suisse aurait la faculté, dès l'âge de 20 ans, de se faire ouvrir un compte d'épargne pour la vieillesse auprès de la banque officielle de son canton.

Les dépôts faits sur ce compte ne pourraient plus être retirés avant l'âge de 65 ans. Arrivé à cet âge-là, le déposant pourrait en disposer à sa guise. A sa mort, la propriété en passerait à son conjoint survivant, ou à ses enfants, ou à ses parents les plus proches qui seraient nécessaires.

Une commission instituée *ad hoc* déciderait de l'attribution ; elle pourrait aussi prononcer la restitution anticipée du fonds à l'intéressé en cas d'invalidité.

Avec la somme amassée, l'intéressé pourrait acheter une rente viagère, selon un tarif qui ferait l'objet d'un accord entre la Confédération et les compagnies d'assurances ou les banques.

La Confédération contribuerait à l'alimentation de ces dépôts par un versement fourni par le produit de l'alcool et du tabac. Bénéficieraient de la contribution fédérale tous les déposants ayant un revenu de moins de 4000 francs.

Chaque année, jusqu'au 31 mars, la Confédération établirait le produit net de ces deux impôts et les cantons auraient à indiquer le nombre des déposants. La contribution fédérale ne dépasserait pas 25 francs par tête. Il s'y ajouterait une contribution cantonale, variable suivant l'état des finances de chaque canton, et une contribution patronale.

Pour bénéficier des subsides publics, il faudrait être Suisse ou ressortissant d'un pays où les Suisses jouissent d'un avantage équivalent, avoir un revenu de 4000 francs au plus et avoir fait sur son carnet d'épargne, pendant l'année un versement au moins égal à celui des subsides publics reçus l'année précédente.

Les cantons pourraient imposer l'accession à l'assurance aux personnes qui ne gagnent pas plus de 4000 francs.

Les dépôts d'épargne de vieillesse seraient exempts d'impôts jusqu'à concurrence d'un versement annuel de 200 francs et d'un avoir total de 10,000 francs. La rente viagère serait exempte d'impôt si elle ne dépasse pas 1200 francs.

Les dépôts bénéficieraient d'un 1/2 % d'intérêt en sus du taux usuel pour les carnets d'épargne.

Ainsi chacun pourrait s'assurer ; mais seuls les assurés dont le revenu ne dépasse pas 4000 francs bénéficieraient des subsides publics.

Le système de M. Steck paraît vraiment ingénieux et bien conçu : assurance ouverte à tous, chacun pouvant s'assurer selon ses moyens ; subsides réservés à ceux qui en ont besoin ; administration simplifiée à l'extrême, puisque, pendant la période des versements, les dépôts sont gérés par les banques comme des dépôts d'épargne ordinaire et qu'ensuite les rentes sont payées par des compagnies d'assurance ou par les banques elles-mêmes.

Pas d'égalitarisme choquant à la fois la raison et le sentiment ; pas de contrainte générale ; pas d'accumulation fantastique de capitaux entre les mains de l'Etat.

M. Steck table sur une contribution fédérale de 25 francs et une contribution cantonale de 10 francs. L'assuré aurait à fournir une contribution équivalente. Il se constituerait ainsi pour sa 65<sup>me</sup> année un capital de 8800 francs, avec lequel il pourrait acheter une rente de 1000 francs.

### Pour la sculpture sur bois

La Confédération s'est jointe à l'action de secours du canton de Berne en faveur de la sculpture sur bois, par une subvention de 30,000 francs.

### NOUVELLES DIVERSES

M. Tardieu est reparti de Genève pour Paris, hier au soir lundi, et il ne reviendra pas à Genève cette semaine.

M. Ghika, ministre roumain des affaires étrangères, est arrivé de Genève à Paris, pour remplir une mission officielle de son gouvernement.

M. Portès Gil, ministre du Mexique à Paris, est parti de Paris définitivement, afin de présenter sa candidature au poste de gouverneur de l'Etat mexicain de Tamaulipas.

## Les véhicules à moteur

Communiqué du Bureau fédéral de statistique :

A l'occasion de la plus récente enquête sur l'effectif des véhicules à moteur de la Suisse, il a enfin été possible de parachever cette statistique si généralement appréciée.

En voici les résultats :

	Nombre de véhicules	
	1930	1931
Voitures	60.735	63.945
Camions	15.843	18.356
Automobiles, en tout	76.578	82.301
Tracteurs	1.677	2.032
Motocyclettes	46.421	46.875
Total des véhicules	124.676	131.208

Un tiers environ de l'effectif des voitures et camions automobiles de la Suisse se trouve dans les deux seuls cantons de Zurich et Berne. Genève et Vaud comptent, à eux deux, le tiers de l'effectif restant. Pour ce qui concerne l'effectif des motocyclettes, la moitié du nombre total des motocyclettes de la Suisse est concentrée dans les cantons de Berne, Zurich, Vaud et Argovie.

Dans l'ensemble de la Suisse, on compte en moyenne une automobile (voitures et camions) pour 49 habitants. En Allemagne, cette proportion est de 96 habitants. La densité des automobiles en Suisse n'est dépassée en Europe que par la Grande-Bretagne, la France, la Hollande, le Danemark et la Suède.

Si l'on établit le rang des cantons d'après leur densité des automobiles, le canton de Genève est de beaucoup en tête des autres, avec moins de 18 habitants par automobile.

A l'exception de Genève, dont la densité des automobiles est l'une des plus fortes des villes d'Europe, on ne constate pas de grosse différence entre les grandes villes suisses. Berne accuse un nombre relativement plus faible de camions, mais une quantité de motocyclettes plus élevée que les villes industrielles de Zurich et Bâle.

En 1931, 10,427 véhicules à moteur ont été importés en Suisse, contre 9823 l'année précédente — soit 600 de plus — ; mais la valeur de ces importations est restée inférieure (62 millions de francs en 1931) à celle de l'année précédente (65 millions en 1930).

Les exportations d'automobiles de l'Allemagne à destination de la Suisse se sont notamment accrues : le nombre des véhicules à moteur d'Allemagne, ainsi que leur proportion, ont plus que doublé depuis l'année précédente.

## L'élection tessinoise

On a vu que, dimanche, M. le député aux Etats Riva, qui était en réélection en même temps que son collègue M. Bertoni, n'a pas atteint la majorité requise pour être nommé, tandis que M. Bertoni la dépassait de quelques centaines de voix.

Les deux partis, radical et conservateur, votaient chacun pour son candidat.

Il n'y avait pas de lutte. Malheureusement, cela a eu pour effet une certaine indifférence des électeurs conservateurs, tandis que les électeurs radicaux étaient plus vigilants.

## Association des Eclaireurs catholiques romands

Le comité des éclaireurs catholiques de la Suisse romande s'est réuni dimanche à Lausanne, sous la présidence de M. Kaelin. Assistait également à cette réunion M. le chanoine Rast, secrétaire romand de l'Association populaire catholique suisse. Du rapport du président, il ressort que cette association des éclaireurs a enregistré durant l'année écoulée des progrès réjouissants. La question de leur organisation officielle a été étudiée soigneusement.

L'assemblée générale des délégués a été fixée au dimanche, 17 avril, à Lausanne.

## L'alcool

Le Conseil fédéral a arrêté son rapport à l'Assemblée fédérale sur la gestion et les comptes de la régie des alcools pour l'exercice 1931. Tous les renseignements utiles ont été publiés précédemment sur le bénéfice net réalisé par la régie et sur son utilisation. On sait également que les cantons doivent recevoir 1 fr. 70 par tête de population. Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'approuver la gestion et les comptes de la régie des alcools.

## Timbres et cartes « Pro Juventute »

Les comptes de la vente de timbres et cartes de décembre sont terminés et présentent un résultat général fort satisfaisant.

Il s'est vendu 9,273,741 timbres de 5, 10, 20 et 30 c., 134,000 séries de cartes postales et 157,000 séries de cartes de vœux.

Le produit brut de la vente s'élève à 2,177,197 fr. 40. Après déduction de la valeur d'affranchissement remboursée à la poste, le bénéfice net se monte à 889,758 fr. 60 ; il est supérieur de 30,000 fr. à celui de l'année 1930.

Abstraction faite de la vente aux guichets de la poste, la moyenne par habitant pour la Suisse est de 19.8 c. C'est le canton de Neuchâtel qui vient en tête avec 30.4 c. Viennent ensuite les cantons de Schaffhouse avec 27.9 c., Glaris avec 27.8 c., Genève avec 24.6 c., Zurich avec 24.5 c., Vaud avec 23.2 c., Bâle-Ville avec 23.2 c., etc.

Les recettes sont restées, comme d'habitude, dans les 188 districts où elles ont été recueillies. Elles y seront employées, par les soins des secrétariats de district Pro Juventute, en

faveur de la protection de la mère, du nourrisson et de la petite enfance.

Un profond merci à tous ceux, vendeurs et acheteurs, qui ont contribué au beau succès de cette vente.

## A ceux qui veulent désarmer la Suisse

A ceux-là nous dédions ce passage des déclarations du porte-parole du gouvernement persan à la conférence du désarmement, Khan Ala :

« La destinée voulut que la Perse fût placée au carrefour des nations. Trait d'union entre l'Orient et l'Occident, elle a été, au cours de sa longue existence, envahie et dévastée à maintes reprises. La guerre de 1914-1918 ne l'a pas épargnée non plus. En dépit de sa neutralité, une partie de son territoire fut occupée par 150,000 hommes de troupes étrangères et devint le théâtre d'hostilités ; elle a dû subir toutes les horreurs d'une lutte à laquelle elle ne voulait pas participer.

« Tous ces malheurs étaient dus au fait que son armée, forte de 200,000 hommes, s'était graduellement effondrée et désorganisée par suite de circonstances spéciales et sous la pression politique exercée du dehors, de telle sorte que, pendant la grande guerre, la Perse, dépourvue de défense, est tombée victime de sa faiblesse. Les belligérants, dont les armes s'entre-choquaient sur le sol persan, n'hésitaient pas à violer notre neutralité puisqu'ils ne rencontraient pas de force capable d'assurer le respect de nos frontières.

« Tout pays soucieux de préserver son existence et de devenir un élément de stabilité et de paix a le devoir de prendre des mesures pour empêcher le retour de semblables calamités. »

## NÉCROLOGIE

### Le député Tamo

A Bellinzona, M. Giovanni Tamo, député au Grand Conseil, vient de mourir, à l'âge de 70 ans.

## Nouvelles financières

### Le concordat de la compagnie du Lötschberg

L'administration de la ligne du Lötschberg communique ce qui suit au sujet de la dernière réunion du conseil d'administration :

Dans sa séance du 27 février, le conseil d'administration du chemin de fer des Alpes bernoises Berne-Lötschberg-Simplon a approuvé les propositions de la Direction concernant l'introduction d'une procédure concordataire et la demande de sursis.

Le conseil d'administration a également approuvé les dispositions prises en cette affaire, à titre préventif, par la direction et le directeur.

Les mesures d'assainissement requises porteront donc sur les deux points suivants :

1<sup>o</sup> réintroduire pour une durée de 10 ans, le taux de l'intérêt variable et cumulatif pour tous les emprunts de la compagnie, à l'exception de l'emprunt en deuxième hypothèque garanti par le canton de Berne et l'emprunt pour l'électrification ; 2<sup>o</sup> fixer à nouveau les plans de tirage des emprunts à amortir, ainsi que les dates de remboursement des obligations déjà sorties au tirage.

### Prolongation d'un emprunt allemand

Les négociations qui durent depuis longtemps au sujet de la prolongation de l'emprunt de 100 millions de dollars, qui avait été prolongé provisoirement d'un mois, prendront fin vers le milieu de la semaine. Le crédit sera prolongé jusqu'en juin 1932. Mais, pendant ce temps, l'Allemagne devra en rembourser le 10 %.

L'agence télégraphique suisse apprend des milieux de la Banque des règlements internationaux que les négociations se poursuivront principalement entre les représentants de la Banque de France et de la Reichsbank, les trois autres banques intéressées à ce crédit : la Banque des règlements, la Banque d'Angleterre et la Fédéral Réserve Bank approuvant la prolongation du crédit de trois mois.

Dans les milieux de la Banque des règlements internationaux, on apprend que la solution définitive de cette question pourra être trouvée après la conférence des réparations qui s'ouvrira à Lausanne au mois de juin, car on pense, dans les milieux financiers, que cette conférence apportera de la clarté dans les questions de crédits et de dettes.

### L'insuccès d'un emprunt autrichien

Les journaux de Vienne annoncent, sous une forme sensationnelle, que la province de Haute-Autriche a fait, à l'occasion de l'émission de deux emprunts en Amérique, des pertes s'élevant à plusieurs millions. Pour 8 millions d'obligations, le pays n'a reçu que 3,6 millions de dollars. Pour les 5 premiers millions de dollars nominaux, la province n'a reçu que 1,4 millions de dollars. Le reste a été pris par des différences de cours et par des provisions. Les journaux affirment que les banques qui ont été chargées de placer les emprunts en Amérique ont fait des bénéfices énormes. Une enquête officielle est en cours.

## AGRICULTURE

### La fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse vient d'éclater dans la commune de Noirmont (Franches-Montagnes).

## Pour la langue française

L'adjectif *adéquat*, *adéquante* (exact, juste, qui convient) ne doit pas se prononcer « adéca, adécate », mais « adécoua, adécouate ».

# LA GUERRE SINO-JAPONAISE

## Négociations de paix entre la Chine et le Japon

Tokio, 29 février.

On apprend, de source autorisée, que des tentatives ont été faites à bord du navire-amiral britannique, à l'instigation de l'amiral Kelly et en sa présence, pour amener les commandants japonais et chinois, à Changhaï, à rechercher des bases de paix.

Les deux représentants japonais étaient l'amiral Nomura et l'amiral Matsuoka et les délégués chinois, M. Wellington Koo et le chef d'état-major de la 19<sup>me</sup> armée.

Tokio, 29 février.

Le gouvernement de Tokio et celui de Nankin ont été mis au courant des conversations engagées hier, entre les représentants de la Chine et du Japon, à bord du navire-amiral anglais.

On ne sait si ces conversations vont se poursuivre ; cependant, il y a bon espoir de les voir aboutir, bien qu'on ne puisse encore prévoir à quelle date l'accord sera signé.

Changhaï, 29 février.

Les autorités chinoises ont exprimé leurs doutes quant à la sincérité des propositions de paix faites par les Japonais. On croit savoir qu'aucun accord n'est intervenu à l'issue des négociations qui ont eu lieu à bord du navire britannique *Kent*, les Japonais n'étant pas disposés à modifier leur attitude au sujet de leur demande de retrait des troupes chinoises à 20 kilomètres de Changhaï et de la destruction des forts de Pao-Chan et de Woosung. On espère cependant que les conversations seront reprises dans quelques jours.

## Les combats au nord de Changhaï

Changhaï, 29 février.

Les autorités militaires japonaises ont remis au maire de Changhaï une note l'informant qu'ils feront bombarder et détruire immédiatement les lignes de chemin de fer de Changhaï à Hang-Tchéou et de Changhaï à Nankin si les convois militaires ne sont pas suspendus sur ces deux voies. Elles menacent également de détruire complètement la voie ferrée de Changhaï à Fou-Tchéou si les transports militaires chinois ne sont pas arrêtés avant le 2 mars.

Changhaï, 29 février.

Un bataillon d'infanterie et un détachement de fusiliers marins japonais ont chargé la ligne chinoise à Chapeï après un bombardement par avions et par l'artillerie. Les Chinois ont opposé une forte résistance à l'attaque, mais les Japonais ont réussi à s'emparer du bâtiment de l'hôpital chinois et d'une partie du cimetière situé au nord de Chapeï.

Changhaï, 1<sup>er</sup> mars.

(Reuter.) — A 18 heures, les Chinois ont regagné les positions qu'ils occupaient le matin au nord de Chapeï. Celles-ci ont changé de mains à six reprises, chaque attaque japonaise étant suivie d'une contre-attaque victorieuse chinoise. Les pertes sont élevées des deux côtés.

## Concentration de troupes soviétiques

Tokio, 29 février.

Le consul du Japon à Vladivostock a adressé



Fusiliers marins japonais dans les rues de Chapeï (au nord de Changhaï)

## Menace révolutionnaire au Portugal

Lisbonne, 29 février.

Le gouvernement a été informé, ces jours derniers, que les éléments ouvriers menés par des agents révolutionnaires étrangers devaient se livrer à des manifestations d'un caractère subversif. D'importantes mesures d'ordre ont été prises à Lisbonne et des troupes ont été concentrées sur divers points de la ville.

A Lisbonne, on travaille partout, sauf dans une vingtaine d'usines métallurgiques.

Lisbonne, 1<sup>er</sup> mars.

La grève annoncée par les communistes pour hier, lundi, paraît avoir échoué dans tout le pays. Le Conseil de cabinet a tenu séance jusqu'à 6 heures du matin. Toutes les mesures de précaution ont été prises pour que la liberté du travail fût respectée. Des troupes sont massées à plusieurs endroits de la ville et des patrouilles circulent dans les rues. Le calme est absolu.

Le travail est général, sauf dans plusieurs usines métallurgiques où les ouvriers ne se sont pas présentés. A Alverca, où est situé le terrain d'atterrissage international, les fils téléphoniques ont été coupés par des inconnus, mais ils ont été réparés immédiatement.

au ministre des affaires étrangères japonais un message l'informant qu'il a appris de bonne source que, depuis le mois de décembre, deux corps d'armée russes étaient rassemblés autour de Vladivostock et que 100,000 hommes de l'armée soviétique se trouvent actuellement dans le district de l'Oussouri. Le consul japonais déclare en outre que les Russes construisent trois nouveaux forts à Spedanka et dans la baie de l'Amour et que des volontaires gardent le chemin de fer de l'Oussouri.

Une fabrique de teinture d'iode d'Olga est aménagée pour la fabrication de gaz délétères. Un train de ravitaillement en vivres et en munitions circule jour et nuit. Tout en refusant d'interpréter l'activité des troupes soviétiques, le consul japonais affirme que les Russes considèrent qu'un conflit entre le Japon et les Soviets éclatera forcément tôt ou tard au sujet des pêcheries ou de tout autre problème.

Tokio, 29 février.

On laisse entendre dans les milieux officiels que le Japon est prêt à participer avec les autres puissances à une conférence convoquée sur place pour régler la question de Changhaï. On croit savoir que le gouvernement japonais accepterait que les troupes des autres puissances maintiennent l'ordre dans la zone neutre après que les troupes chinoises se seront retirées.

## Renforts américains

Washington, 1<sup>er</sup> mars.

(Reuter.) — Le département de la marine a ordonné l'envoi dans le Pacifique de la plus grande partie de la flotte américaine de l'Atlantique.

L'envoi de la flotte de l'Atlantique dans le Pacifique portera le chiffre des unités américaines dans ces eaux à 199, se répartissant ainsi : 12 vaisseaux de haut bord, 27 croiseurs, 23 sous-marins, 81 contre-torpilleurs, 3 porte-aéronefs, 53 navires auxiliaires.

C'est la plus forte concentration de navires dans le Pacifique depuis 1919.

## En Mandchourie

Kharbine, 29 février.

Trois mille Chinois, sous le commandement de Tchéou Tchéi Siang, ancien officier de l'armée de Thing-Tchao, aurait attaqué Ningura et aurait pillé des maisons japonaises et coréennes. Les habitants se sont enfuis à Kailin pour solliciter la protection du consul soviétique. On apprend par ailleurs que le chef de la garde du chemin de fer de l'Est chinois a décidé de se démettre de ses fonctions, les Soviets ayant autorisé le transport des troupes japonaises sur le secteur soviétique du chemin de fer oriental. Des soldats japonais ont quitté Kharbine à destination d'Iminpo.

Nankin, 1<sup>er</sup> mars.

Le gouvernement de Nankin a décidé d'envoyer une expédition contre le nouvel Etat indépendant de Mandchourie.

## Boycottage des produits japonais

New-York, 1<sup>er</sup> mars.

Une association américaine pour le boycottage des produits japonais aux Etats-Unis vient de se constituer.

duc de Modène (François V), le titre d'Este passa à François-Ferdinand d'Autriche, neveu de l'empereur François-Joseph ; on sait qu'il mourut assassiné, à Sérajévo, le 28 juin 1914 ; le titre (nom et armes d'Este) passa à son neveu Charles, le futur et dernier empereur d'Autriche ; actuellement, le deuxième fils de l'ex-empereur, Robert, porte le titre d'Autriche-Este ; ce titre ne peut donc pas être attribué à Charles de Bourbon. J. Th.

## La conférence du désarmement

### Les présidents des commissions

A Genève, les cinq commissions instituées par la conférence du désarmement ont siégé séparément et à huis clos pour procéder à l'élection de leurs présidents respectifs.

La commission politique, qui fut créée sur l'initiative de M. Tardieu, a décidé de s'en remettre, pour la direction de ses travaux, au bureau de la commission générale. Ainsi, M. Henderson assumera à la fois la présidence de la conférence politique, de la commission générale et de la conférence plénière. M. Politis et M. Bénès rempliront respectivement les fonctions de vice-président et de rapporteur, en même temps, de la commission politique et de la commission générale.

La commission qui s'occupera des armements terrestres a choisi pour président M. Duero, délégué de l'Uruguay, dont la candidature était soutenue par les Etats-Unis.

Sur la proposition de M. Paul-Boncour, la commission des armements aériens a élu le représentant de l'Espagne, M. de Madariaga.

La commission navale a porté son choix sur M. Colban, délégué de la Norvège, qui dirigea précédemment la section du désarmement au secrétariat général de la Société des nations et qui représente actuellement son pays à Washington.

Enfin, la commission des dépenses militaires a fait appel, pour diriger ses délibérations, à M. Vasconcellos, délégué du Portugal.

Notons que M. le conseiller fédéral Motta a été désigné comme délégué de la Suisse dans la commission politique, et M. le conseiller national Perrier, comme délégué suppléant dans la commission des armements terrestres.

## SOCIÉTÉ DES NATIONS

A la Chambre des communes d'Angleterre, un député a demandé des renseignements sur le budget de la Société des nations.

Le gouvernement a répondu que la Société des nations a coûté depuis sa fondation 11,080,000 livres sterling (environ 275 millions de francs suisses).

Voici les contributions des Etats les plus fortement taxés :

Angleterre, 2,605,000 francs or ; France et Allemagne, chacun 1,960,000 ; Italie et Japon, 1,488,000 ; les Indes, 1,390,000 ; la Chine, 1,141,000 ; le Canada, 868,000 ; la Pologne, 793,000 ; la Tchéco-Slovaquie et l'Argentine, 720,000 ; l'Australie, 700,000 ; l'Espagne, 678,000.

## TROUBLES AUX INDES

Bombay, 29 février.

La police s'efforce de briser l'organisation secrète révolutionnaire qui se trouve à la base du mouvement de résistance passive. Elle a arrêté 21 personnes dont le chef des volontaires du congrès.

Petna, 1<sup>er</sup> mars.

Dans la région de Muzassapur, la police a fait feu sur 7000 manifestants qui attaquaient le port de police de Shechar. Quatre personnes ont été tuées et huit blessées. En outre, trois agents ont été blessés par des pierres.

Londres, 1<sup>er</sup> mars.

Aux Communes, l'ancien ministre travailliste Jones a critiqué la politique de répression dans l'Inde et a déposé une motion demandant des réductions de crédits, mesure considérée comme blâme. Cette motion a été repoussée par 195 voix contre 23.

## CHAMBRE FRANÇAISE

Paris, 1<sup>er</sup> mars.

La Chambre a poursuivi hier après midi, lundi, la discussion du budget de la marine. Plusieurs députés, dont MM. Marty et Leygues, ancien ministre de la marine, ont critiqué encore la concentration des trois ministères. M. Leygues, notamment, a opposé l'Allemagne à la France. L'Allemagne a gardé intacte ses deux ministères de la guerre et de la marine.

Finalement, la Chambre a adopté les différents chapitres du budget de la marine de guerre.

## Le tarif douanier anglais

Londres, 1<sup>er</sup> mars.

Hier lundi, la Chambre des lords, après avoir entendu un discours de lord Snowden, qui a vivement critiqué le projet de loi douanier, a voté en seconde lecture ce projet par 129 voix contre 12. Le projet a été ensuite définitivement voté et a reçu l'assentiment royal qui l'a rendu effectif.

## Gandhi

Calcutta, 29 février.

C'est M<sup>me</sup> Gandhi, et non le « mahatma » lui-même, qui vient d'être relaxé à Ahmedabad.





# FRIBOURG

## De grosses pertes à la Banque populaire de la Glâne

Ensuite du décès de la caissière de cet établissement, le conseil d'administration a chargé la Société fiduciaire suisse, à Genève, de procéder à une vérification des comptes. Cet examen a révélé un déficit de caisse et différentes irrégularités d'écritures pour une somme qui absorberait le capital et les réserves.

Pour éviter de trop nombreuses demandes de remboursement, le président du Tribunal, sur requête du conseil d'administration, a autorisé la banque à suspendre provisoirement ses paiements et a désigné une commission de gestion chargée d'établir une situation définitive, de pourvoir aux mesures d'urgence et de présenter un plan de réorganisation.

A moins d'imprévu, les déposants n'auront pas de pertes à subir. Les comptes d'épargne sont intégralement garantis.

Le bilan de la Banque se totalise par environ 2 millions. Le capital et les réserves s'élèvent à 268,100 francs.

La Banque populaire de la Glâne — qui n'a rien de commun avec la Banque populaire suisse — est un établissement local, fondé le 9 avril 1865.

Elle était administrée par un conseil d'administration de six membres et un conseil de gestion de trois membres, dont la caissière de la banque, M<sup>lle</sup> Irène Forney, décédée le 16 janvier, qui avait succédé à son père.

On croit que les pertes et les irrégularités datent de loin. Le vœu d'une révision complète de la gestion, par la Société fiduciaire suisse, avait été exprimé dans le conseil d'administration; mais on l'avait différée pour ne pas offusquer la gérante, en qui on avait une confiance entière et qui jouissait à Romont d'une grande considération.

A fin 1930, la Banque populaire de la Glâne avait pour 1,171,000 fr. de dépôts et pour 459,000 fr. de fonds d'épargne. Le capital-actions était de 144,600 fr. et les réserves de 112,500 francs.

Le krach de Romont, suivant les déconfitures d'Ursy et de Rue, montre la nécessité d'un contrôle rigoureux des banques privées.

### Paroisse de Saint-Nicolas

L'assemblée paroissiale de Saint-Nicolas s'est tenue dimanche matin. Le président, M. Tobie de Remy, y a présenté un rapport intéressant. Le fait le plus marquant de l'année a été la célébration de la première messe de M. l'abbé Aloys de Gendre, le 19 juillet 1931.

La cession de la chapelle de Saint-Barthélemy à la paroisse de Saint-Nicolas par la paroisse de Guin a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 1931; la commune de Fribourg a cédé gratuitement le terrain sur lequel la chapelle est bâtie.

M. Remy a rappelé les décès de l'année qui avaient particulièrement touché la paroisse: celui de M<sup>me</sup> Paul Aebly, en souvenir de qui ses héritiers ont fait à la paroisse un don de 1000 francs; celui de M. Emile Bise, ancien conseiller paroissial; celui de M. Wolf-Giusto, le restaurateur des orgues.

Les collectes et offrandes ont produit en 1931 12,803 fr. Il y a eu pour 2203 fr. 20 de dons et subsides.

La dépense totale a été de 29,861 fr. 25, dont 3767 fr. 30 pour le chauffage.

Le produit net des concerts d'orgues a été de 845 francs (recette totale: 8350 fr.).

L'exercice s'est soldé par un déficit de 1800 fr. environ.

La paroisse a une fortune de 225,000 fr., dont 85,000 fr. en capitaux.

L'Association paroissiale de Saint-Nicolas compte 269 membres. L'Ouvroir paroissial rend de précieux services.

### Adjudication de travaux

Les Chemins de fer fédéraux ont adjugé à M. Camille Dougoud, à Promasens, la fourniture d'une partie des bois nécessaires à leurs ateliers, durant l'année 1932.

## Les portraits authentiques de saint Pierre Canisius

M. le Dr Heribert Reiners, professeur d'histoire de l'art à l'Université, vient de publier une étude richement illustrée sur les portraits authentiques de saint Pierre Canisius. (*Wahre Bildnisse des Heiligen Canisius. Kunsthistorisches Institut, Freiburg.*) Cette étude, imprimée avec luxe sur les presses de l'Œuvre de Saint-Paul, est dédiée à Mgr Kirsch.

M. Reiners rappelle que les images reproduisant les traits de saint Canisius ont été vénérées de bonne heure à Fribourg. Selon les témoignages contemporains, on en trouvait dans toutes les maisons: gravures, portraits à l'huile, vitraux. Le chancelier Montnach et d'autres ont déposé au procès de béatification qu'un peintre avait fait le portrait du Père Canisius de son vivant, sans que le religieux s'en doutât et que ce portrait avait été souvent recopié. Ces portraits étaient exposés dans les rues de Fribourg, à la procession de la Fête-Dieu.

Le Musée de Fribourg possède un portrait en vitrail de saint Canisius, faussement daté de 1591 et qui doit être du XVII<sup>ème</sup> siècle, mais qui reproduit les traits du saint d'après une gravure faite sur un portrait très ancien.

Une lettre d'un contemporain nous apprend qu'un « vrai et fidèle » portrait du Père Canisius avait été peint pour son épitaphe. M. Reiners croit avoir retrouvé ce portrait dans la galerie d'un amateur éclairé de Fribourg. Il est peint sur bois, à la forme d'un médaillon circulaire de 37 cm. de diamètre. Il est frappant de vie: les yeux, en particulier, sont parlants. Ce portrait a figuré à l'exposition d'art sacré de 1921. Mais il était alors en mauvais état. Il a été nettoyé depuis et il a recouvré toute sa valeur de portrait authentique fait d'après l'original. M. Reiners suppose qu'il a été peint d'après une esquisse furtivement prise à l'insu du saint. Il croit qu'il a dû orner l'épitaphe primitive qui avait été placée à Saint-Nicolas; celle qui s'y trouve actuellement date de 1779; on a dû, à cette occasion, remplacer l'ancien portrait de saint Canisius par le médaillon ovale actuel, en cuivre, qui est du XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'épitaphe du Prévôt Schneuwly, qui fait pendant, est de la même époque. Or, le propriétaire du médaillon du Père Canisius est aussi propriétaire d'un médaillon du Prévôt Schneuwly, de format et style identiques, ce qui corrobore la supposition que les deux médaillons proviennent des anciennes épitaphes de Saint-Nicolas.

M. Reiners a découvert un autre portrait de saint Canisius, peint sur bois, représentant le saint assis devant sa table de travail. Ce portrait est la propriété d'un particulier de Fribourg. Tout indique, au jugement de M. Reiners, qu'il a été peint d'après l'original. M. Reiners justifie très fortement cette opinion. Ce portrait daterait d'avant la maladie du saint, qui y a l'allure d'un homme vigoureux et alerte, au lieu que ses portraits ordinaires le représentent affaibli.

Il existe au moins trois copies de ce portrait, dont l'original était à Munich, avant de revenir à Fribourg. Mais M. Reiners le croit peint par un artiste hollandais, pendant un séjour du Père Canisius aux Pays-Bas. Les trois copies connues se trouvent en Hollande. L'une est à Nimègue, à l'église de saint Canisius; une seconde, au noviciat des jésuites, à Mariendaal (Hollande); une troisième, à la cure de la paroisse de Sainte-Thérèse, à La Haye. Cela montre qu'on attribuait à ce portrait une authenticité certaine.

L'étude de M. Reiners témoigne de sa sagacité de critique et aussi de son goût artistique.

En vente aux Librairies Saint-Paul. Prix: 1 fr. 50.

### Facilités de transport

A l'occasion du marché-concours de poulaillers et pouliches qui se tiendra à Fribourg le 5 mars, les entreprises suisses de transport accordent le retour gratuit à la gare de départ aux animaux qui auront été transportés à l'aller par chemin de fer.

## Assemblée du Cercle catholique à Châtel-Saint-Denis

On nous écrit: La journée de dimanche a été en tous points une journée reconfortante pour les conservateurs de la Veveyse. En effet, cent cinquante membres s'étaient donné rendez-vous dans la salle du Cercle catholique à Châtel, pour renouveler le comité et résoudre certaines questions d'administration.

Les comptes, malgré les dépenses occasionnées par la réfection du Cercle, l'installation d'une terrasse, l'aménagement d'un jardin, accusent un réjouissant bénéfice. Aux acclamations de l'assemblée, cinquante nouveaux membres furent reçus.

M. l'abbé Kolly, révérend curé de Châtel, fut nommé président d'honneur et directeur du Cercle.

Pour l'année 1932, le comité est le suivant: M. Sylvestre Pilloud, député, président; M. Jules Millasson; M. Ernest Cardinaux; M. Louis Morel; M. Alexis Genoud.

M. Kaelin, président, donna ensuite un aperçu général sur la vie politique du district au cours des dernières élections et constata avec plaisir un progrès sensible du parti conservateur.

Tout un programme de conférences fut élaboré et le président engagea vivement les membres à y venir nombreux. Différents sujets seront traités dans le courant de l'année touchant les questions agricoles et ouvrières.

A ce propos, nous ne saurions trop insister sur les remarquables paroles que prononça M. Maradan, chef de gare à Châtel-Saint-Denis, et chef du Cartel gruyérien. L'orateur dit avec tact que, si les innovations qui concernent l'agriculture ont spécialement leur raison d'être chez nous, il n'en faut pourtant pas moins s'intéresser à toutes les classes de la société, surtout si l'on considère que, dans un district limitrophe comme le nôtre, nombreux sont les ouvriers qui travaillent au dehors et qui sont exposés de ce fait à subir l'influence néfaste des milieux socialistes et l'influence pernicieuse que des doctrines nouvelles exercent sur leurs adeptes.

M. Paul Savoy, député, prit la parole et se réjouit d'avoir assisté à une si encourageante réunion. Priront encore la parole: MM. Joseph Voëlin, dentiste, et Laurent Colliard.

Cette belle manifestation conservatrice, qui laissera dans le cœur de tous un durable souvenir, se termina aux accents du *Vieux chalet*, chanté par l'assistance entière, vibrante d'enthousiasme et de fierté.

### Nos caisses Raiffeisen

On nous écrit: Dimanche, s'est tenue à Treyvaux l'assemblée annuelle de la caisse de crédit mutuel de la paroisse. Les différents organes de l'association ont présenté des rapports documentés et intéressants sur la situation de la caisse à la fin du 17<sup>ème</sup> exercice. A la grande satisfaction des membres, l'état des comptes s'est révélé parfait. C'est une satisfaction appréciable par les temps où nous vivons. Nous assistons à tant de débâcles financières, en Amérique, en Allemagne et même récemment en Suisse, qu'il est reconfortant de constater dans nos campagnes fribourgeoises de petits mais solides noyaux de sage économie et de véritable esprit de solidarité.

Entrée l'année dernière dans l'Union des paysans fribourgeois, la caisse Raiffeisen de Treyvaux est un organisme financier restreint, certes, mais méritant l'appui des travailleurs et de tous.

Les comptes soldent avec un bénéfice d'environ trois mille francs sur un roulement d'environ deux millions. Certes, ces chiffres n'approchent pas des dividendes que réalisent certaines coopératives financières, mais ils sont la preuve éloquente des bienfaits de la corporation mutualiste. Plutôt que de capitaliser des bénéfices aux chiffres astronomiques, l'administration de la caisse, se fondant sur le véritable esprit qui a soufflé dans toute l'histoire du développement du système Raiffeisen, a préféré baisser certains taux, accomplir certaines œuvres d'utilité sociale. Ainsi, cette année, une somme appréciable sera versée au

fonds de réparations des orgues et deux autres montants aux soupes scolaires et à la conférence de Saint-Vincent de Paul.

La marche si régulière et si réjouissante de cette mutualité est due à l'esprit de vraie solidarité chrétienne de ses membres et aussi pour une large part aux soins scrupuleux de ses deux comités de direction et de surveillance.

L'assemblée de dimanche a reconnu à l'unanimité les mérites du caissier, M. Joseph Guillot, et lui a adressé les remerciements qu'il mérite pour l'assiduité qu'il met à remplir depuis nombre d'années ses délicates fonctions.

M. le curé honoraire l'assemblée de sa présence. Dans les quelques paroles qu'il voulut bien adresser à l'assistance, il insista sur la nécessité, surtout à l'heure actuelle, d'inculquer très tôt aux enfants le goût et le souci du travail, vraie et seule source de gain et d'économie.

Chacun a emporté la certitude que les intérêts financiers de la grande majorité des paroissiens sont en bonnes mains.

### Marché-concours de bétail gras

Un marché-exposition intercantonal d'animaux gras aura lieu le mercredi 16 mars, dans les locaux de la Halle aux expositions, à Fribourg.

Peuvent être inscrits pour ce marché les bœufs, vaches, génisses, veaux et moutons.

Les formulaires d'inscription sont délivrés gratuitement et sur demande par le bureau du Département de l'agriculture, à Fribourg, où ils doivent être envoyés franco par les intéressés.

Les inscriptions sont reçues audit bureau jusqu'au mercredi 9 mars, au plus tard.

### Conférence à Bulle

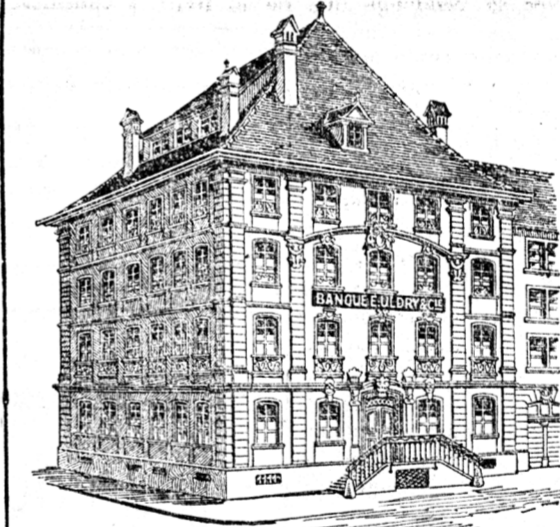
On nous écrit: Pour la série des conférences faites à Bulle pendant le carême, on avait fait appel, dimanche soir, à M. le Dr Paul Mercanton, professeur à Lausanne. Ce fut un intéressant voyage sur le *Pourquoi pas* du Dr Charcot dans les régions arctiques, avec le plus aimable et le plus érudit des guides. La conférence, illustrée de belles projections, fut vivement appréciée par un nombreux auditoire.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Société de chant de la ville de Fribourg.* — Ce soir, mardi, répétition générale suivie d'une sérénade. Présence indispensable. Chanteurs, prenez vos recueils.

*Deutscher katholischer Männerverein.* — Mittwoch, den 2. März, abends 8 1/2 Uhr, Vortrag von Dr. chem. O. Wanger, über den Gaskrieg. Ausser den Vereinsmitgliedern und denen der befreundeten Vereine sind auch weitere Interessenten (Offiziere, Unteroffiziere, Soldaten, Samariter, u. s. w.) freundlich eingeladen. Lokal: Brasserie Peyer, I. Stock.

*Cercle d'études de l'Union des travailleuses.* — Ce soir, mardi, 1<sup>er</sup> mars, à 8 h. 1/2, séance.



La Banque **Uldry & Co** à Fribourg, fondée il y a une vingtaine d'années, ne fait pas d'opérations de bourse, de change et de spéculations. 223-11

**Elle émet des obligations à 2, 3 ou 5 ans, à 4 1/2 %, nominatives ou au porteur.**

## RADIO

Mercredi 2 mars  
Radio-Suisse romande  
12 h. 45 à 14 h. (de Lausanne), musique enregistrée. 16 h. 31 (de Genève), une heure consacrée à Grieg, par l'orchestre de la station. 17 h. 30 (de Lausanne), heure des enfants. 18 h. 30 (de Genève), actualités mondiales. 19 h. 1 (de Genève), musique populaire par disques. 19 h. 30 (de Lausanne), *La culture indigène de la pomme de terre gravement menacée par des parasites nouveaux*, 19 h. 55 (de Genève), les travaux de la conférence du désarmement. 20 h. 5 (de Lausanne), causerie de M. Messerli sur l'*Hygiène alimentaire*. 20 h. 25 (de Lausanne), concert donné avec le concours de M<sup>lles</sup> Jeanne Barbillon et Germaine Melon, violonistes, et M<sup>lle</sup> Berthe Viltz, organiste. 21 h. 15 (de Genève), la Mandolinata genevoise.

Radio-Suisse allemande  
15 h. 30 et 20 h., concerts. 21 h., musique du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Stations étrangères  
Londres national, 16 h. 30, concert symphonique. Radio-Paris, 21 h. 30, *Sylvette*, poème musical.

## Publications nouvelles

*Die heilige Taufe*, von lic. theol. Johannes Tschuur. Mit 18 photographischen Aufnahmen der Zeremonien der heiligen Taufe. kl. 8<sup>o</sup>. 128 Seiten. Gebunden Rm. 3.85 Fr. 4.80. Verlagsanstalt Benziger, Einsiedeln, Waldshut, Keln, Strassburg.

Wieviele Laien wissen vom Taufsakrament mehr, als was aus dem Katechismusunterricht haften geblieben ist? Wer einmal oder öfters als Pate gemalt hat, erinnert sich noch an einige Einzelheiten, an das Salz und das Anblasen, an die Taufkerze, die dem befangenen Götli in die Hand gegeben wurde, an Zeremonien, denen man, da man irgendwie dabei beteiligt war, in befängener Unsicherheit gefolgt ist...

Johannes Tschuur, einer der Führer der liturgischen Bewegung in der Schweiz, schenkt uns mit seinem Büchlein etwas sehr Schönes und Tiefes, in origineller Anlage. Achtzehn ganzseitige Tiefdruckbilder geben Einzelheiten des Taufaktes wieder; gegenüber liest man jeweils in deutscher Uebersetzung die einschlägige Stelle des Uebersetzers. Im ausführlicheren zweiten Teil wird, nach einer vortrefflichen geschichtlichen Einleitung über die Entwicklung des *ordo baptismi* die Taufordnung in ihren einzelnen Abschnitten erschöpfend, tief und doch allgemein verständlich erklärt, in engem Anschluss an die Abbildungen. Es erscheint bemerkenswert, mit welchem grossem Geschick Johannes Tschuur hier tief mystische Gedankengänge allgemein verständlich wiedergibt. Das für Laien geschriebene Büchlein empfiehlt sich selbst.

*Zürcher Schreibmappe.* — Alte Kulturstätten enthält die neue 1932<sup>er</sup> *Zürcher Schreibmappe*, herausgegeben vom Verlag Jean Frey A.-G., Zürich. Diese Stätten friedlicher Arbeit waren einst die Klöster, deren Schaffen in Kunst, Literatur und Wissenschaft die neue Schreibmappe gerecht wird, indem sie uns mit 43 Bildern und flott geschriebenem Begleittext ein wahres Prachtkompodium schweizerischer Klostergeschichte vorlegt. Selbstverständlich steht auch dieser Jahrgang auf Kunstdruckpapier den früheren nicht nach, stellen doch die ganzseitigen Vollbilder, als Klischeedrucke auf rauhem Papier, in technischer Vollkommenheit den modernen Tiefdruck in den Schatten, wie die zwei vorzüglich geratenen Dreifarbenrucke den Bilderschmuck auf's Schönste ergänzen. Auch dieser Auflage fehlen weder Tagesnotizen-Kalendarium, noch Posttarif und Löschpapier. In solcher Reichhaltigkeit und Ausstattung ist für zwei Franken wohl nirgends sonst eine so schöne Schreibmappe erhältlich, die sich vorzüglich als Festgeschenk eignet.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

# L'ÉNIGME DE LA VALISE ROUGE

Par H.-J. MAGOG

L'aplomb de Dolcepiano m'exaspéra. — Vous savez que je vais vous faire arrêter? menaçai-je. — Il se retourna, persifleur. — Au nom de la loi!... ricana-t-il. Dites-moi donc qui des deux a l'air d'arrêter l'autre? — Je poussai un cri de fureur. — J'aurai mon tour! écumai-je. — C'est possible, riposta-t-il froidement. Mais je ne crois pas qu'il vaille le mien. — Au même moment, un agent s'encadra dans la portière. — C'est vous qui me demandez? interrogea-t-il en portant la main à son képi. — Oui, camarade, répondit Dolcepiano. Il s'agit de m'aider à emballer ce particulier-là. — Qui fait de la rouspétance? plaisanta l'agent en m'empoignant par un bras. — Loin de là! m'écriai-je. Je suis prêt à vous suivre pourvu que vous emmeniez également monsieur. — Et de la tête, je désignai l'Italien. — N'ayez pas peur, riposta celui-ci, d'un air goguenard, je serai du voyage. Je ne lâche pas comme cela mes amis. — Et m'empoignant par l'autre bras: — Allons! en route, mister Paddy Wellgone, raille-t-il. Vous avez assez joué au gendarme. Cette fois, c'est au voleur que vous allez jouer.

Je ne pus m'empêcher de penser à part moi, avec amertume, que ces paroles s'appliquaient assez exactement à la situation et qu'elles résumaient mon aventure. C'était pour avoir voulu jouer au détective que je débarquais à Marseille les menottes aux mains et encadré de façon peu flatteuse pour mon amour-propre.

Tiré par l'agent et suivi par Dolcepiano, qui me serrait factieusement le bras, je dus descendre du wagon.

Entre eux, je passai au milieu de la curiosité malveillante des voyageurs.

Devant la sortie, un personnage, en qui je flairai immédiatement un inspecteur de la police, nous barra le passage et interpella Dolcepiano.

— Vous avez un mandat? demanda-t-il d'un ton rogne.

Je sentis mon cœur battre d'espoir. Un interrogatoire ne pouvait pas tourner à l'avantage de l'Italien, d'autant moins que je comptais bien intervenir.

— Pas de mandat, répondit-il laconiquement, sans se démonter.

— Alors? fit le policier, en fronçant les sourcils. — Je m'expliquerai avec le commissaire central. C'est là-bas que je l'emmené. — Bien, acquiesça l'inspecteur. Et s'adressant à l'agent: — Accompagnez, ordonna-t-il brièvement, en nous tournant le dos. — Soit! murmurai-je. C'est partie remise. — Devant le commissaire, il faudra bien parler... et m'entendre!

l'agent. Réquisitionnez un cocher. D'ailleurs, je le paye.

L'agent obéit et nous nous installâmes dans le véhicule.

Inutile de dire que je surveillais tous les mouvements de l'Italien, prêt à dénoncer la moindre manœuvre louche.

Mais le trajet s'effectua sans incident et nous pénétrâmes dans le commissariat sans que j'eusse rien remarqué de suspect.

L'agent me poussa dans une sorte de salle d'attente, tandis que Dolcepiano disparaissait dans le bureau des secrétaires.

Dix minutes après, il revenait accompagné d'un personnage décoré, à l'apparition duquel l'agent prit une attitude respectueuse.

— Monsieur le commissaire central, présente l'Italien avec un sourire railleur au coin des lèvres.

En même temps, d'une main preste, il m'enleva mes menottes.

— Monsieur, me dit le commissaire central, vous pouvez avoir toute confiance en M. Dolcepiano et vous pouvez ajouter foi à ce qu'il va vous dire.

Je demeurai figé sur place. — Deux mots seulement, fit à son tour Dolcepiano. Je m'engage à démasquer ici même, et dans trois heures au plus tard, l'auteur de la disparition de M. Montparnaud. Je pense, mon cher mister Wellgone, que, étant données mes hautes références, vous ne vous refuserez plus à m'accompagner?

plus étonnantes encore, de Dolcepiano, ne me permit pas de répondre.

Comme on dit, ma langue était collée à mon palais et, d'ailleurs, mes idées n'étaient plus assez nettes pour lui fournir des phrases à prononcer.

Je grognai quelque chose d'inintelligible que le commissaire central enregistra comme une adhésion à la proposition de l'Italien, car il lui serra la main et sortit après m'avoir adressé un petit signe de tête, à la fois encourageant et protecteur.

— Eh bien, à ce soir! Bonne chasse! fit-il, disparaissant.

Dolcepiano me prit le bras et m'entraîna hors du commissariat. Je me laissai faire.

Il avait repris toute sa bonne humeur et ses manières envers moi étaient redevenues affables.

— Je pense que ce malentendu est dissipé, cher mister Wellgone, dit-il, d'un ton jovial. Vous ne pouvez pas m'en vouloir de mes façons un peu brusques à votre égard. Tous les raisonnements du monde ne vous auraient pas persuadé de continuer à filer sur Marseille en ma compagnie. D'autre part, je voulais votre confiance absolue. Je pense que je l'ai, maintenant.

— Vous l'avez pour trois heures, grommelai-je.

— Ce sera suffisant, déclara-t-il, avec assurance. Mais est-ce que vous allez me bouder pendant ce temps? Je voudrais bien rétablir entre nous l'ancienne cordialité. Vous n'êtes pourtant pas capable de jalousie professionnelle, mister Wellgone? — Ce n'est pas cela, dis-je, vivement. — Et quel autre motif, alors? Avouez que

**TRANSPORTS FUNÈBRES**  
**A. MURITH S. A.**  
FRIBOURG  
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

**BANQUE REICHLIN & C<sup>ie</sup>**  
**BULLE**  
bonifié :  
**4 1/2 %**  
sur obligations de 3 à 6 ans  
nominatives ou au porteur  
—  
La Banque s'interdit de traiter pour son compte  
toutes opérations de bourse et de change.  
Chèques postaux Ha 377 45-5

**Mise au concours**

Sont mis au concours, pour 2 maisons doubles, qui seront situées dans le quartier du Schenberg, à Fribourg, les travaux de construction suivants :  
1/ travaux de terrassement et de maçonnerie ;  
2/ travaux de couverture ;  
3/ travaux de ferblanterie ;  
4/ travaux de charpenterie.  
Les formulaires de soumission peuvent être demandés chez le soussigné. 2033 Y  
Le Directeur des constructions sera, mercredi le 2 mars 1932, Buffet de la Gare, II<sup>me</sup> classe, à Fribourg, de 15 à 16 h. 1/2, et y donnera tous les renseignements nécessaires.  
Les soumissions doivent parvenir jusqu'au 8 mars 1932, au soussigné.  
Wabern, le 27 février 1932.  
La Direction des constructions :  
E. ZIEGLER, architecte.  
Téléphone : Z 50.15.

**AU CINÉMA ROYAL**

**LE CORDON BLEU**

D'après l'étourdissant  
comédie de **TRISTAN BERNARD**

**Avis aux recrutables**

Les jeunes gens nés en 1913, domiciliés à Fribourg, appelés au recrutement, sont convoqués pour jeudi 3 mars, à 18 heures, à la Halle de la Mottaz, pour un cours préparatoire de gymnastique, qui est rendu obligatoire.  
Les absents seront signalés à la Préfecture.  
Par ordre de la Direction de l'Instruction publique : Oscar Burky, professeur.

**CAFÉ - HOTEL**

A louer, pour le 1<sup>er</sup> octobre 1932, dans bonne localité industrielle et d'avenir du canton de Vaud. — S'adresser par écrit sous chiffres P 10900 F, à Publicitas, Fribourg.

**LIQUIDATION d'AUTOMOBILES**

Citroën, 10 HP., torp. 4 pl., pneus ballon, Fr. 800.-  
Gar, 6 HP., torpédo 4 places, pneus ballon » 700.-  
Mercedes Six, torpédo 4 places, sport, freins sur 4 roues » 1500.-  
Ford, torpédo 4 places, avec pont, 2 capotes, 5 pneus neufs, 4 vitesses » 250.-  
De Dion Bouton, 8 HP., torpédo, 4 places » 350.-  
Studebaker, 2 places, 6 cylindres » 350.-  
id. 5 » 6 » » 750.-  
Daimler, torpédo, 4 places, avec pont et 2<sup>me</sup> capote, partie électrique BOSCH » 550.-  
Daimler, torpédo, 6 places, avec pont et 2 capotes, 5 pneus neufs » 1200.-  
Fiat 501, torpédo, 4 places » 1000.-  
Renault, 6 HP., cond. int., 4 places, freins sur 4 roues et pneus ballon » 1200.-  
Citroën, 10 HP., cond. int., 4 places, 5 pneus neufs » 900.-  
**SPICHER & Cie.,** Garage de la Gare  
Tél. 8.82, FRIBOURG

**On demande**

à louer, à la campagne, magasin d'épicerie.  
S'adresser par écrit sous chiffres P 40280 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande, pr campagne fribourgeoise 2052 cuisinière expérimentée et  
**jardinier**  
sachant conduire une auto. Catholiques de préférence. On engagerait éventuellement ménage.  
S'adr. avec références à Mme de Reynold, Momblioustrasse, 29, Berne.

**Pension**  
**Sainte-Marie**  
Maison de repos, régimes, soins, convalescence.  
GIVISIEZ  
(arrêts du train). 141-1

**A vendre**

Fiat 509 A, roulé 12.000 kilomètres. Etat neuf.  
S'adresser : Boucherie Jenny, Grand'rué, 8, Fribourg. 10905

**A LOUER**

s Genève, domaine de 50 poses, très bon terrain, bas prix. 54653 X  
Se présenter ou s'adr. à W. Maire, 36, Ch. Hoffmann, Genève.

**100**  
**cartes postales**  
diverses : Fr. 1.50  
Papeterie Viktoriaplatz, BERNE. J H 7186 B

**CAPITOLE**

Aujourd'hui, à 8 h. 30  
un film entièrement parlé et chanté en allemand

avec  
Marthy Eggerth — Maria Paudler  
Georg Alexander — Felix Bressart

**TRARA UM LIEBE**

« Stella maris », Rorschach, St-Gall.

Institut catholique dirigé par les Sœurs enseignantes de Menzingen.

Cours préparatoire pour les élèves de langues étrangères. — Ecole secondaire (4 classes). — Une section commerciale avec diplôme. — Cours de ménage, de coupe et de couture avec diplôme.

Belle situation. — Vie de famille. — Education soignée. — Entrée : avril et septembre. 289-1

**Appartements-**

**bureaux**

à louer, 6 pièces, tout confort, centre de la ville, entrée à convenir. 15-8  
S'adresser à l'agence Immobilière A. Frossard, Fribourg.

**Au Faisan Doré**  
J. ALLEN. Tél. 9.37  
15, rue du Tir - Fribourg

**POISSONS frais - Grande vente**  
**Bas prix** Profitez !  
mercredi matin et dès mardi après midi  
**SUPERBE CABILLAUD DANOIS extra frais - COLIN FRANÇAIS extra blanc FILET FRAIS SAUMON FRAIS - SOLES - TRUITES VIVANTES, etc. - BONDELLES de NEUCHÂTEL.**  
Escargots préparés - Cuisses de grenouilles (Marchandise de toute première fraîcheur et qualité)  
Service à domicile. Expédition.

**Fromager**

sachant travailler seul, bon saleur et connaissant porcherie, est demandé pour mi-mars.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 16899 F.

Jeune garçon de 15 ans, de moyenne grandeur, terminant ses classes à Pâques, demande  
**PLACE**  
dans la Suisse romande, dans une laiterie ou magasin, évent. place d'apprenti dans une confiserie. Vie de famille demandée. — Faire offres à Jean Marti, facteur, à OBERHOFEN (Lac de l'hoine). 10902

**1 CAMION SAURER**  
type 5 AD  
5 tonnes, sur pneus 40x8 aux 4 roues, siège torpédo, plateforme fixe, pour cause d'achat d'un camion DIESEL.  
**A VENDRE**  
bonnes conditions; sur demande, facilités de paiement. 30 On  
Offres s. chiffres C 82, à Publicitas, Fribourg.

**Economise du temps**  
**Timbres**  
A. AMMANN, fab.

Timbres en caoutchouc, rue de l'Industrie, 8, Fribourg. 65-3 F

**Institut Merkur**  
Buochs (Lac IV cantons)  
I. Cours d'allemand à prix réduit, commence après Pâques. II. Cours de commerce et de langues. III. Préparation aux examens de poste, chemin de fer, etc. IV. Cours de vacances. 1053

**A LOUER**

très BEL appartement neuf, dans la maison du magasin Kurth, rue de Lausanne, tout confort, 5 pièces, dont une spacieuse et indépendante pr bureau, etc., balcon, sortie sur la place du Collège, chambre de bonne à l'étage, grande cuisine avec office, cave et galeas, buanderie moderne avec essoreuse et grand séchoir. Prix : 200 fr. par mois. 10217 F  
S'adr. : Grande pharmacie centrale, Bourgknecht et Gottrau.

**A vendre**  
**FORGE avec maison d'habitation, grange et écurie**

A vendre de gré à gré, dans village du district de la GLANE, une forge avec maison d'habitation, grange, écurie, 2 ateliers et 1/4 pose de terrain. 10845  
Conditions de vente très favorables.  
Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du notaire Jos. DESCLOUX, Romont. (Téléphone 17.)



**SOULIERS**

à semelles crêpe

pour dames et messieurs

Notre grande série 21-36

Fr. 15.80

**KURTH, Fribourg**

**Vente aux enchères publiques**

Judi, 3 mars 1932, dès 1 h. 1/2, le soussigné vendra, devant son domicile, à Prez-vers-Noréaz : 2 vaches prêtes au veau, 1 brebis avec agneau, 2 chars à pont à 1 et 2 bêtes, 1 petit char à 1 bête, 1 faucheuse, plusieurs colliers de vaches, 2 harnais et autres objets.  
Payment au comptant. 10876  
L'exposant : Franccy, aubergiste.

**Tea-Room Leimgruber** Place de la Gare

Rendez-vous des familles

Nombreuses spécialités 201-1

COCKTAILS - PÂTISSERIE FINE

**Voyageur ou représentant**

bien introduit est demandé par maison de vins et spiritueux déjà connue. Dépôt pourrait être créé. Pourrait également convenir pour petit négociant désirant développer ses affaires.  
Adresser offres sous chiffres E 3834 X, Publicitas, LAUSANNE.

**Vente juridique**  
**d'un moulin**

Judi, 3 mars 1932, à 14 heures, à l'Auberge d'Estavayer le Gibloux, l'office vendra les immeubles art. 78, 79, 80, 81, 82 et la part du failli à l'art. 306 de la commune d'Estavayer-le-Gibloux, Praz Derrey, comprenant habitation, moulin, entrepôt, four, machines, place et près de 1170 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 27.038.—, Estimation de l'office : 20,000 fr.  
Office des faillites de la Sarine.

**Procurez-vous les ouvrages**  
**ci-après :**

**Chimie générale**

par E. de VEVEY  
Prix, relié : 5 francs

**Droit rural**

par B. de VEVEY  
Prix, relié : 5 francs

**Géologie et étude du sol**

par J. BENNINGER  
Prix, relié : 5 francs

**Les plantes de grande culture**

par J. BENNINGER  
Prix, relié : 5 francs 50

Un rabais allant jusqu'à 50 % est accordé à tous les paysans faisant partie d'une section de l'Union des paysans fribourgeois, y compris les anciens élèves de l'Institut agricole de Grangeneuve

**En vente aux Librairies Saint-Paul**

130, Place Saint-Nicolas et 38, Avenue de Pérolles  
**FRIBOURG**

**Famille suisse de cultivateurs** **CONCOURS DE TRAVAUX**

L'imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg, met en soumission les travaux de charpenterie, couverture et ferblanterie de son nouveau bâtiment de l'avenue de Pérolles. Les plans, avant-métrés et cahiers des charges peuvent être consultés le matin, dans les bureaux du soussigné, du 1<sup>er</sup> au 7 mars inclusivement.  
Les soumissions doivent être adressées jusqu'au 9 mars, à 18 heures, à l'imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul.  
S'adresser à M. Caddet, ancien juge de paix, à Frangy (Haute-Savoie).  
E. DEVOLZ, architecte.

**Meubles**

Après inventaire, et pour faire place aux nouveaux modèles, je vends, à prix très avantageux, quantité de meubles, tels que :

lit fer avec literie, Fr. 110.-

lit bois avec literie, Fr. 145.-

tables de nuit, Fr. 12.- 15.- 18.-

Salles à manger, composées de 1 buffet, 1 table à rallonges, 6 chaises, tout bois dur

Fr. 400.- 450.- 495.- 550.-

Fabrique de meubles

**P. LEIBZIG** Grand'places, 26, Fribourg



**A ce symbole**

du travail national de qualité, le public reconnaîtra le bon produit suisse et lui donnera sa préférence quand il achètera. La première condition est que cette nouvelle marque d'origine suisse acquière auprès de nos concitoyens la popularité à laquelle elle a droit.

Renseignements sur le droit d'utilisation de la marque d'origine suisse auprès du Bureau central pour la marque d'origine suisse, Place fédérale, 4, Berne.

Les Services techniques de Publicitas exécutent des projets d'annonces, des prospectus, des affiches, des campagnes de publicité entières pour toutes les maisons qui se réclament de la marque d'origine suisse. Sans aucun engagement, demandez une consultation d'un technicien de Publicitas à Berne, Zurich, Genève, Lausanne, Lucerne et Bâle.

**Publicitas S. A., Annonces dans tous les journaux. — Conseils en publicité.**

**ON DEMANDE**

pour café-restaurant, une

**forte fille**

sachant faire la cuisine.  
S'adresser : Hôtel du Tonnelier, Bâle. 1382 B

**Une bonne affaire pour tous**

Le prix réclame spécial, soit Fr. 5.70 au lieu de fr. 7.50, de la semelle NOU, nouveau produit pour le ressemelage de souliers (n'importe qui peut le faire), est maintenu encore pendant deux semaines. Envoi franco frais et port, contre remboursement. Paul Chatelain, Grande-rue, Payerne. 3787 L

**Liquidation totale de**

gramophones, disques, radios

**Rabais énormes**

Profitez de l'unique occasion offerte de vous procurer

**un gramophone,**  
**des disques,**  
**un radio,**

à des prix inconnus à ce jour

**Mme J. BISE**

5, rue du Temple, Fribourg, 1<sup>er</sup> étage